



Habitation dans un local non prévu pour cela

Par **faugeres**, le **21/04/2010** à **09:52**

Bonjour,

Je cherche à louer un local type entrepôt situé en ville. Ce local de 250 m² est situé en ville. Il possède l'eau et l'électricité ainsi que des toilettes. Un loueur serait intéressé. Il s'agit d'un couple qui dans le cadre d'une micro entreprise vend des plats cuisinés sur les marchés. Ils souhaiteraient garer leur camion dans ce local, mais aussi y loger un mobil home. J'ai compris qu'ils séjourneraient dans ce mobil home. Le local deviendrait donc un lieu d'habitation; ce qui n'est pas sa vocation première. Sur le plan légal puis je m'engager dans une telle location? Si oui quels peuvent en être les écueils. Je vous remercie d'avance de votre réponse. Très cordialement JP